

Programme de formation

Prescription de traitements antibiotiques après TROD positif : angine à streptocoque du groupe A et cystite aiguë simple ·
Infirmiers en pratique avancée (IPA)

Organisme	IEF Biologie SAS (Biologie e-learning) · NDA 82740302774 · Certifié Qualiopi
Intitulé	Prescription de traitements antibiotiques après TROD positif : angine à streptocoque A et cystite aiguë simple
Code produit	ATB-TROD
Référence réglementaire	Arrêté du 7 août 2026 (JO du 11 août 2026), contenus conformes aux annexes III et IV ; arrêté du 18 juillet 2018 modifié, annexe VI (liste des traitements prescriptibles par l'IPA)
Public	Infirmiers en pratique avancée (IPA) diplômés d'État, exercice libéral ou salarié
Prérequis	Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée. Dispenses possibles de tout ou partie du parcours pour les IPA ayant validé les formations des protocoles de coopération odynophagie ou cystite (arrêtés du 9 mars 2023 et du 17 juin 2024), conformément à l'article 2 de l'arrêté
Durée	6 heures, soit 1 journée au sens du cahier des charges FIF PL (5 h d'e-learning et 1 h de classe virtuelle)
Format	100 % à distance : e-learning asynchrone et classe virtuelle synchrone
Session	Du 15 novembre au 15 décembre 2026 (accès à la plateforme transmis avant le 15 novembre 2026)
Tarif	189 € nets de taxes par participant (exonération de TVA, article 261-4-4° a du CGI)
Intervenant	Dr Benjamin Viala, médecin spécialiste en infectiologie, concepteur du programme, auteur des supports pédagogiques et animateur de la classe virtuelle

Contexte et objectifs de la formation

L'arrêté du 7 août 2026 autorise les infirmiers en pratique avancée à prescrire des traitements antibiotiques pour des infections identifiées à l'aide de tests rapides d'orientation diagnostique, dans deux situations : l'angine à streptocoque du groupe A chez le patient de plus de 10 ans, et la cystite aiguë simple chez la femme de 16 à 65 ans. Cette prescription est conditionnée au suivi d'une formation dont les contenus sont fixés par les annexes III et IV de l'arrêté. Le présent programme, conçu et encadré par un médecin conformément au texte, couvre l'intégralité de ces contenus.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- appliquer les logigrammes figurant aux annexes I et II de l'arrêté, étape par étape ;
- déterminer les situations exactes où la prescription d'antibiotique selon le schéma du logigramme n'est pas possible, et orienter le patient vers une consultation médicale ;
- conduire l'interrogatoire et l'évaluation clinique permettant de vérifier les critères d'exclusion et les signes de gravité des deux prises en charge (terreins particuliers, grossesse, immunodépression, récurrences) ;
- calculer et interpréter le score de Mac Isaac, poser l'indication du TROD angine, réaliser et interpréter le test ;
- réaliser et interpréter le test urinaire d'orientation diagnostique (nitriturie, leucocyturie) dans la suspicion de cystite aiguë simple ;
- prescrire l'antibiotique autorisé par l'annexe VI de l'arrêté du 18 juillet 2018 modifié (amoxicilline dans l'angine, fosfomycine-trométamol dans la cystite), en connaître les posologies, la voie d'administration, la durée, les contre-indications et les effets indésirables, et connaître la conduite à tenir en cas de test négatif ;
- assurer la traçabilité dans le dossier médical partagé, l'information du médecin traitant et la délivrance des conseils obligatoires ;
- situer sa pratique dans le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance.

Découpage horaire, contenus et correspondance avec le cahier des charges

Séquence du parcours	Durée	Modalité	Contenus	Cahier des charges
Volet 1 — TROD angine à streptocoque du groupe A				
Cours 1 — L'angine à streptocoque A : diagnostic et test	1 h 00	E-learning	Signes et symptômes de l'angine, diagnostics différentiels ; recherche des adénopathies cervicales antérieures ; visuels d'amygdales normales et pathologiques (hypertrophie unilatérale, déviation médiale, œdème ou voussure du voile, luette déviée, angines pseudo-membraneuse, vésiculeuse, ulcéreuse et ulcéro-nécrotique, phlegmon) ; score de Mac Isaac, calcul, interprétation et limites ; indication, réalisation et interprétation du TROD ; quiz.	Annexe III, séquences 1 et 2

Séquence du parcours	Durée	Modalité	Contenus	Cahier des charges
Cours 2 — Angine : logigramme et prescription	1 h 00	E-learning	Critères d'exclusion à l'interrogatoire, à l'évaluation clinique et à l'examen des amygdales ; signes de gravité ; logigramme 1 commenté étape par étape ; identification des traitements en cours imposant une réorientation ; conditions de prescription de l'amoxicilline, posologies adulte et enfant, durée, contre-indications et effets indésirables ; conduite à tenir en cas de test négatif ; traçabilité au DMP.	Annexe III, séquences 1 et 3
Cas cliniques 1 à 3 commentés	0 h 30	E-learning	Trois mises en situation à réponse unique, avec correction commentée : diagnostic et indication du test, critère d'exclusion et allergie déclarée, prescription, information du patient et traçabilité.	Annexe III, séquences 1 à 3
Cours 3 — Classe virtuelle avec l'infectiologue (partie pratique)	1 h 00	Classe virtuelle synchrone	Séquence 3 de l'annexe III animée en direct par le Dr Benjamin Viala : bon usage des antibiotiques et lutte contre l'antibiorésistance selon les recommandations de la HAS ; antibiothérapie, molécules, posologies selon l'âge, durée, voie d'administration, allergies, contre-indications, effets indésirables et règles hygiéno-diététiques à communiquer au patient ; traçabilité et partage des informations avec le médecin traitant ; deux cas pratiques ; questions et réponses. Émargement en séance.	Annexe III, séquence 3, partie pratique

Sous-total volet 1 : 3 h 30, dont 2 h 30 d'e-learning (maximum 3 h) et 1 h de classe virtuelle (maximum 1 h)

Volet 2 — Test urinaire d'orientation diagnostique : cystite aiguë simple

Cours 4 — La cystite aiguë simple : diagnostic et test	0 h 45	E-learning	Signes et symptômes de la cystite aiguë simple et diagnostics différentiels ; critères distinguant la cystite simple de la cystite à risque de complication ; situations imposant une réorientation vers un médecin ; réalisation et interprétation du test urinaire (nitriturie, leucocyturie), causes de faux positifs et de faux négatifs.	Annexe IV, séquence 1
Cours 5 — Cystite : logigramme et prescription	0 h 45	E-learning	Critères d'exclusion à l'interrogatoire et à l'évaluation clinique ; logigramme 2 commenté étape par étape ; bon usage des antibiotiques et antibiorésistance ; fosfomycine-trométamol, posologie, voie, contre-indications et effets indésirables ; place des alternatives relevant du médecin ; conduite à tenir en cas de test négatif ; informations obligatoires à délivrer à la patiente ; traçabilité et information du médecin traitant.	Annexe IV, séquence 2
Cas cliniques 4 et 5 commentés	0 h 30	E-learning	Deux mises en situation à réponse unique, avec correction commentée : recueil et interprétation de la bandelette urinaire, application du logigramme et informations obligatoires à la patiente.	Annexe IV, séquences 1 et 2

Sous-total volet 2 : 2 h 00 (maximum 2 h)

Évaluation finale	0 h 30	E-learning	QCM de 10 items à réponse unique portant sur les critères d'exclusion, le score de Mac Isaac, l'interprétation du TROD angine et du test urinaire, et la prescription ; seuil de validation de 8 bonnes réponses sur 10 ; correction commentée ; nouvelle tentative possible après revoyure des cours.	Annexes III et IV, modalités de validation
-------------------	--------	------------	--	--

Durée totale : 6 h 00, dont 5 h d'e-learning et 1 h de classe virtuelle

La progression est séquencée : chaque cours doit être validé pour accéder au suivant. Les durées respectent les maxima fixés par l'arrêté, 3 heures de théorie et 1 heure de pratique pour l'angine (annexe III), 2 heures pour la cystite (annexe IV).

Méthodes et moyens pédagogiques

- parcours e-learning asynchrone : cours scénarisés et sonorisés, apports réglementaires illustrés, logigrammes commentés, visuels cliniques, vidéos de démonstration du prélèvement oropharyngé et de la bandelette urinaire, cas cliniques interactifs ;
- classe virtuelle synchrone animée par le médecin infectiologue, plusieurs créneaux proposés pendant la session ;
- accès à la plateforme 7 j/7 et 24 h/24 pendant toute la durée de la session, sans logiciel à installer ;
- assistance technique et pédagogique par courriel (info@biologie-elearning.fr) ; les questions relevant de la compétence médicale sont adressées au médecin concepteur, qui répond sous 48 heures ouvrées, conformément à l'arrêté.

Modalités de suivi et d'évaluation

- évaluation initiale : quiz de positionnement en début de parcours ;
- évaluations intermédiaires : quiz de validation à la fin de chaque cours, conditionnant l'accès au cours suivant ;
- évaluation terminale : QCM de 10 items, seuil de 8 sur 10, conforme aux modalités de validation des annexes III et IV de l'arrêté du 7 août 2026 ; sa validation conditionne la délivrance de l'attestation ;
- attestation de formation délivrée conformément à l'article 3 de l'arrêté, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats de l'évaluation et le numéro d'enregistrement de l'organisme ;
- attestation d'assiduité e-learning (relevés de connexion, étapes et quiz validés, dates de début et de fin) et émargement de la classe virtuelle, tenus à la disposition de la commission professionnelle des Infirmiers du FIF PL ;
- fiche d'évaluation de la satisfaction remplie par chaque participant à l'issue de la session.

Encadrement pédagogique

Programme conçu, rédigé et encadré par le Dr Benjamin Viala, médecin spécialiste en infectiologie (curriculum vitae joint au dossier), conformément à l'exigence de conception et d'encadrement médical prévue par l'arrêté du 7 août 2026. Le Dr Viala est l'auteur de l'ensemble des supports pédagogiques et anime personnellement la classe virtuelle. Coordination pédagogique : Dr Laure Dellamonica, pharmacien biologiste. E-tutorat et assistance assurés par l'équipe pédagogique d'IEF Biologie pendant toute la session.

Délais d'accès et accessibilité

Inscription possible jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début de la session ; l'accès à la plateforme est transmis avant le 15 novembre 2026. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap (info@biologie-elearning.fr) étudie avec vous les adaptations possibles.

Bibliographie (normes APA)

Textes officiels

- Arrêté du 7 août 2026 fixant les modalités de formation spécifique des infirmiers en pratique avancée pour la prescription de traitements antibiotiques pour des infections identifiées à l'aide de tests rapides d'orientation diagnostique. *Journal officiel de la République française*, 11 août 2026 (annexes I à IV).
- Arrêté du 18 juillet 2018 modifié fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée, annexe VI (modifiée par l'arrêté du 25 avril 2025).
- Code de la santé publique, articles R. 4301-1 et suivants (exercice infirmier en pratique avancée).

Recommandations et littérature

- Haute Autorité de santé. (2021, mis à jour). *Choix et durées d'antibiothérapie préconisées dans les infections bactériennes courantes : angine aiguë à streptocoque du groupe A*. HAS.
- Haute Autorité de santé. (2021, mis à jour). *Cystite aiguë simple, à risque de complication ou récidivante, de la femme*. HAS.
- Société de pathologie infectieuse de langue française. (2023). *Recommandations de prise en charge des infections urinaires communautaires de l'adulte*. SPILF.
- McIsaac, W. J., White, D., Tannenbaum, D., & Low, D. E. (1998). A clinical score to reduce unnecessary antibiotic use in patients with sore throat. *CMAJ*, 158(1), 75-83.
- Santé publique France. (2024). *Consommation d'antibiotiques et antibiorésistance en France : bilan annuel*. SPF.